

I. Informations sur AE Carmignac Emerging Patrimoine

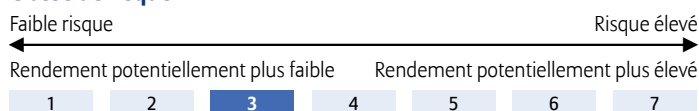
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Emerging Patrimoine** (Fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois Carmignac Portfolio.

La politique d'investissement du fonds vise à surperformer l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice mondial actions MSCI Emerging Market NR USD contre-valorisé en EUR, calculé dividendes nets réinvestis, et à 50% de l'indice obligataire JP Morgan GBI - Emerging Markets Global Diversified Composite Unhedged EUR Index, calculé coupons réinvestis, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans. L'indicateur de référence est rebalancé trimestriellement.

Classe de risque



Période de détention recommandée

5 ans

Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds peut présenter une variation élevée en raison d'investissements sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Performance (%)¹

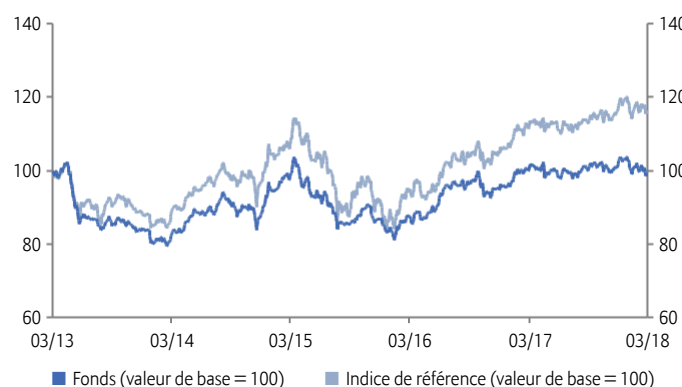
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-1,52	-1,80	-1,52	-1,08	-1,71	0,68	0,23	—	—	—	—	-1,49	9,76	6,33	31,10 €
Indice de référence	0,42	-1,32	0,42	2,94	3,33	7,55	2,45	—	—	—	—	-5,09	13,97	10,58	

II. Informations sur Carmignac Portfolio - Emerging Patrimoine A EUR acc

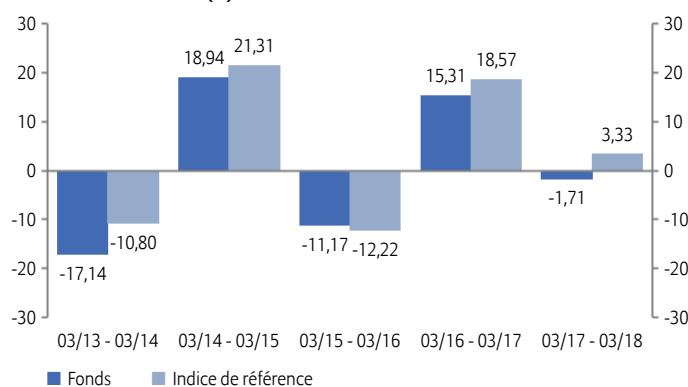
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	-0,61	-0,12	-14,57	4,54
Indice de référence	16,37	3,08	-9,86	9,38

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-2,31	-3,20
Alpha (%)	-0,13	-0,21
Bêta	0,67	0,80
Coefficient de corrélation	0,87	0,89
Ratio d'information	-0,45	-0,68
Ratio de Sharpe	0,06	0,00
Ratio de Treynor	0,01	0,00
Tracking error (%)	5,15	4,69
Volatilité (%)	7,88	9,32

Notation Morningstar™

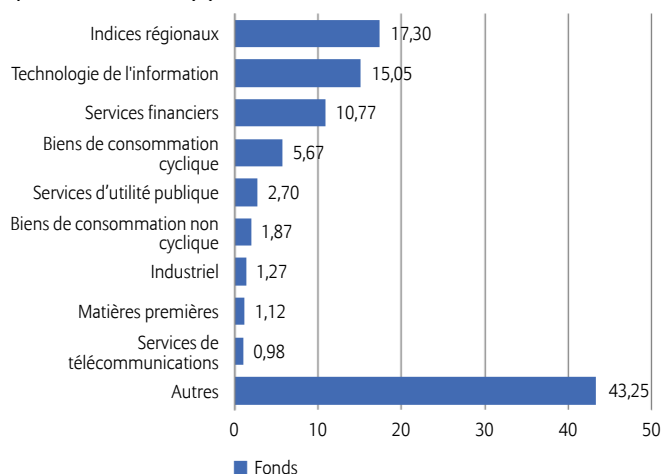
Carmignac Portfolio - Emerging Patrimoine A EUR acc



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

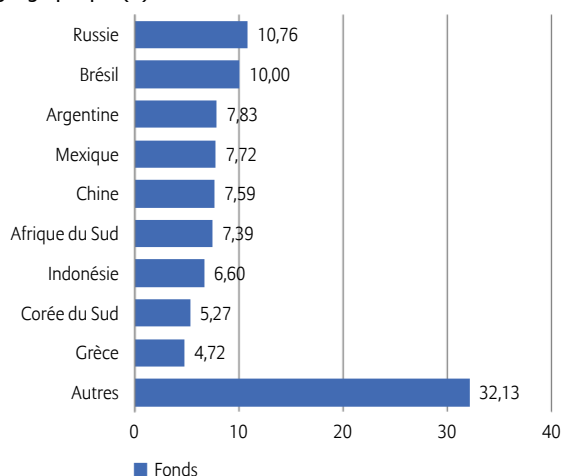
Répartition sectorielle (%) – Poche actions



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

BRAZIL I/L 6.00% 15/08/2050	7,28
RUSSIA I/L 2.50% 16/08/2023	5,18
SOUTH AFRICA 6.50% 28/02/2041	3,26
RUSSIA 7.10% 16/10/2024	3,25
INDONESIA 7.00% 15/05/2027	3,16
SOUTH AFRICA 8.75% 28/02/2048	3,05
CHILE I/L 1.50% 01/03/2021	2,94
MEXICO I/L 4.50% 04/12/2025	2,82
MALAYSIA 3.899% 16/11/2027	2,31
MEXICO 7.50% 03/06/2027	2,20
Total	35,45

Répartition géographique (%)



Opportunités

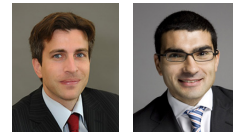
- + Une équipe reconnue pour son courage et son indépendance.
- + Un pionnier sur les marchés émergents avec plus de 25 ans d'expérience.
- + Une analyse macroéconomique associée aux convictions sur le long terme.
- + Une gestion active et opportuniste sur un univers d'investissement de plus en plus large.
- + Adapté à un premier investissement dans les marchés émergents, le fonds vise à capter les opportunités tout en visant à maîtriser la volatilité.

Risques

- Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du fonds.
- Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le fonds peut investir.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	50% MSCI EM (EUR) (dividendes nets réinvestis) + 50% JP Morgan GBI-EM (EUR). Rééquilibré trimestriellement.
Société de gestion	Carmignac Gestion
Date de création	31/03/2011



Gestionnaires de fonds

X. Hovasse & C. Zerah

Commentaire du gestionnaire

En mars, les marchés émergents se sont sensiblement inscrits en territoire négatif, répercutant tour à tour les offensives douanières sino-américaines, sur fond de guerre commerciale, fragilisés également par la propagation mondiale du repli du secteur technologique, initiée aux Etats-Unis. Dans ce contexte, nos investissements sur la partie taux ont pesé sur la performance du fonds. A cet égard, nous avons notamment été pénalisés par nos allocations aux obligations indexées sur l'inflation du Brésil et de la Russie. En revanche, nous avons bénéficié de notre positionnement sur les dettes locales de l'Afrique du Sud et du Mexique.

Notre composante actions a également pesé sur la performance. Sur la période, nous avons souffert du recul de nos valeurs technologiques (MercadoLibre, Tencent, Bitauto). Par ailleurs, la baisse affichée par nos titres asiatiques nous a coûté, notamment en Chine (Dali Foods, JD.com) et en Inde (Tata Motors, United Spirits) où nos titres se sont dépréciés en ligne avec le marché. En revanche, dans cette même région, nos investissements en Corée du Sud (Samsung SDI, Samsung Electronics) ont fait preuve de résistance et ont contribué positivement à la performance. Enfin, notre prudence à l'égard de l'Afrique, et notamment de l'Afrique du Sud, a soutenu la performance relative du fonds. En fin de période, le taux d'exposition du fonds aux actions s'établit à un niveau élevé.

Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Carmignac Gestion SA, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 97-08. SA au capital de 15 000 000 €. R.C.S. (registre de commerce) B 349 501 676 - Paris. 24, place Vendôme – F-75001 Paris, France – Tél. : +33 1 42 86 53 35. www.carmignac.fr

